

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3311 - MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018

COURBE DE LA DEMANDE DE COBALT
ET DE LITHIUMDes avis partagés
sur le présumé rôle
primordial de la RDC

Lors de sa récente publication sur le site scientifique «The Conversation», Ben McLellan a mis en garde l'industrie automobile internationale sur une trop forte dépendance à un seul pays, en l'occurrence la RDC, pour l'approvisionnement en cobalt. Dans la foulée, la firme McKinsey a soutenu l'urgence de réfléchir dès à présent sur la manière de s'approvisionner si la logique du tout électrique devait se poursuivre à ce rythme effréné.

En l'espace de cinq ans, le prix du cobalt a quasiment triplé. Les potentialités en cobalt désignent la RDC comme le pays le mieux placé pour accueillir les futurs investissements lourds dans ce secteur.

Page 5

PROCESSUS ÉLECTORAL

Des abus récurrents
relevés de violation
des droits humains

Dans son bulletin électronique d'hier consacré à l'information et l'éducation aux droits humains, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) indique que ses chercheurs ont dénoncé la systématisation de la gestion de l'Etat à l'envers de la Constitution et des lois de la République, en toute impunité, ainsi que la banalisation de l'opinion des citoyens et des statistiques des violations récurrentes des droits et libertés.

Les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques de l'IRDH ont, par ailleurs, exhorté les dirigeants congolais, à tous les niveaux de l'Etat, à montrer l'exemple quant au respect des lois de la République.

Page 2

CONTENTIEUX DES CANDIDATURES

Jean-Pierre Bemba
se dit victime d'une
« décision politique »

Réagissant hier à son invalidation par la Cour constitutionnelle siégeant en matière de contentieux des candidatures à l'élection présidentielle, Jean-Pierre Bemba qui intervenait sur France 24 s'est dit victime d'une « décision politique ». Il a présagé une parodie d'élections en décembre, au regard de l'exclusion de certains candidats de l'opposition sur des bases plutôt sentimentales.

Il reste convaincu que tout cela procède d'une stratégie machiavélique du pouvoir visant à écarter tous les prétendants susceptibles de faire ombre au candidat du Front commun pour le Congo. « *Tout ça n'est qu'une mise en scène pour que le candidat au pouvoir ne puisse pas avoir des candidats sérieux devant lui* », a-t-il déclaré.

Page 4

PRÉSIDENTIELLE

Katumbi et Muzito plaident pour un
candidat commun de l'opposition

Réunis à Bruxelles, les deux opposants qui ne peuvent plus concourir à la présidentielle du 23 décembre ont insisté sur la nécessité de mutualiser leurs efforts dans la perspective de dégager un candidat commun de leur famille politique. Adolphe Muzito et Moïse Katumbi ont convenu de conjuguer leurs efforts pour la matérialisation de cette ambition.

Ils ont, en outre, pris l'option de travailler à l'ébauche d'un programme « *en vue de dégager un consensus au-*



tour de la candidature commune de l'opposition souhaitée par le peuple congolais », selon les termes du commu-

niqué ayant sanctionné leur rencontre dans la capitale belge.

Page 3

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'IRDH dénonce des abus récurrents des droits humains

Les chercheurs du projet d'application des droits civils et politiques ont exhorté les dirigeants congolais à tous les niveaux de l'Etat, à montrer l'exemple du respect des lois.

Dans son bulletin électronique n° 125 du 4 septembre consacré à l'information et éducation aux droits humains, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) relève que ses chercheurs ont dénoncé la systématisation de la gestion de l'Etat à l'envers de la Constitution et des lois de la République, en toute impunité, ainsi que la banalisation de l'opinion des citoyens et des statistiques des violations récurrentes des droits et libertés.

Répression d'une marche pacifique

L'IRDH a noté que le 3 septembre, la Police nationale congolaise (PNC) a empêché et réprimé, dans certaines villes du pays dont Mbuji-Mayi, Mbandaka, Goma, Bukavu et Kinshasa, une marche pacifique du mouvement citoyen Lucha tendant à exprimer une opinion contre l'usage de la machine à voter aux élections du 23 décembre. Pour les chercheurs de cet institut, cette action de la PNC a violé les droits et libertés garantis par la Constitution de la République. « Et pourtant,

cette opinion qui ressort du memo que la Lucha a réussi à déposer à la Ceni Lubumbashi et Kananga, est largement répandue dans la population congolaise qui ne fait pas confiance dans ce mode de vote qu'elle craint ne pas être à mesure de rendre fidèlement le résultat du scrutin. La machine présente encore beaucoup d'aléas de fonctionnement qui demeurent non élucidés et manque de référence d'expérience positive d'un autre pays », a souligné l'IRDH.

Atteinte à la vie humaine et répression d'une réunion politique Cet institut a également souligné que le 1er septembre, la PNC a causé la mort d'un nommé Kalabo Mwebe et arrêté arbitrairement une vingtaine d'autres membres du regroupement politique Ensemble pour le changement. Ce regroupement politique, a expliqué cette association, tentait de présenter à ses membres de Lubumbashi ses candidats aux députations nationales et provinciales.

Une campagne précoce et abus des biens de l'Etat

Le même jour, l'IRDH dénonçait une campagne électorale précoce menée à Kamina par les gouverneurs de province du Haut-Katanga, Tanganyika, Haut-Lomani et Lualaba, en faveur du candidat du Front commun pour le Congo (FCC), Emmanuel Ramazani Shadary. « Ils l'ont fait le 26 août à Lubumbashi et le 31 août à Kalemie, en violation de l'article 80 de la loi électorale », a soutenu cet institut, ajoutant qu'au

cours de cette campagne précoce, ces gouverneurs, tous membres du FCC, utilisent des véhicules, du personnel, des mass-médias et autres moyens publics, au détriment de la gestion normale de l'Etat, en violation de la loi budgétaire et des principes de bonne gouvernance. « Ce manque de transparence ou détournement des fonds publics rompt l'égalité des chances entre le parti et regroupement politique au pouvoir et ceux des autres candidats à la présidentielle du 23 décembre 2018 », se convainc l'IRDH.

Dans ce rapport, les chercheurs sur les droits civils et politiques de l'IRDH attendent donc du gouvernement de stopper ces violations récurrentes des droits humains et la banalisation des statistiques qui en découlent. La PNC et les services de sécurité ont été, eux, appelés à cesser de « tuer » et arrêter arbitrairement les partisans de l'opposition et des mouvements citoyens. Plaidant pour le respect de la Constitution, de la loi électorale et de la loi budgétaire de la RDC, ils ont appelé le gouvernement et le pouvoir judiciaire à interdire la campagne électorale précoce et ouvrir des enquêtes administratives ou judiciaires contre les ministres, les gouverneurs de province, les maires, les fonctionnaires et agents de l'Etat qui abuseraient des fonds publics au bénéfice du candidat du FCC. En outre, ils ont exhorté le gouvernement à faciliter la jouissance et l'exercice des droits et libertés des citoyens, en conformité avec la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Lucien Dianzenza

La jeunesse se dresse contre les fauteurs de troubles

Un échantillon de jeunes Congolais représentant les vingt-six provinces du pays s'est retrouvé, le 1er septembre au stade Vélodrome de Kintambo, autour du ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange, porteur d'un discours de paix.

De nombreux jeunes sont venus des quatre coins de Kinshasa, écouter le discours de paix du ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, face aux vellétés de déstabilisation qu'encourt le pays en cette période pré-électorale. Félix Kabange Numbi a eu des mots justes pour les exhorter à barrer la route aux fauteurs en eau trouble, à rester vigilants et à préserver la paix chèrement acquise dans le pays, en général, et à Kinshasa, en particulier. « Nous voulons la paix. Nous aimons la paix et nous allons nous battre pour la paix à Kinshasa »,



Félix Kabange Numbi s'entretenant avec les jeunes kinois à Kintambo (DR)

une rengaine qui a eu un écho favorable auprès d'une assistance visiblement acquise à la cause de la paix et qui a désapprouvé l'instrumentalisation dont les jeunes sont souvent l'objet de la part de certains acteurs politiques.

Le discours était à la hauteur de l'enjeu électoral, qui requiert un environnement pacifique, paisible et stable. L'apport des jeunes est, de ce fait, requis pour permettre un dénouement heureux du processus en cours. À chacun, le ministre a demandé d'être regardant sur tout ce qui se passe dans son milieu de vie, dans son quartier et dans sa commune, afin de débusquer tous les fauteurs des troubles. L'appel de Félix Kabange Numbi a été entendu comme en témoigne l'engagement pris séance tenante par les jeunes, celui de barrer la route aux politiciens opportunistes et populistes. Ils ont été

invités à se servir de Joseph Kabila comme un modèle de nouveau leadership africain et de respect de la parole donnée, à la lumière de sa décision de ne pas se représenter à la présidentielle pour un mandat supplémentaire.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE

Adolphe Muzito et Moïse Katumbi plaident pour un candidat commun de l'opposition

Réunis à Bruxelles, les deux opposants qui ne peuvent pas concourir au scrutin du 23 décembre ont insisté sur la nécessité de mutualiser leurs efforts dans la perspective de dégager un candidat unique de leur famille politique.

Adolphe Muzito et Moïse Katumbi, respectivement président de la plate-forme «Nouvel élan» et «Ensemble pour le changement», tous les deux recalés à la prochaine présidentielle, se sont rencontrés le 3 septembre dans la capitale belge. L'occasion était belle pour les deux personnalités de passer en revue la situation sociopolitique du pays avec, en toile de fond, l'enjeu électoral qui, par ces temps qui courent, focalise l'intérêt général. Écartés de la course au fauteuil présidentiel, ils ont reconnu la nécessité de mutualiser leurs efforts aux fins de baliser la voie à une victoire de l'opposition. Pour y arriver, l'unité de toute cette famille est requise afin de fédérer toutes les énergies pour une meilleure canalisation des suffrages.

Les deux personnalités ont convenu de conjuguer leurs efforts dans cette perspective. Aussi ont-elles pris l'option de travailler à l'ébauche d'un pro-

gramme commun des forces de l'opposition en vue de dégager un consensus autour de la candidature commune souhaitée par le peuple congolais. D'où l'intérêt qu'ils ont manifesté d'entamer des consultations avec les autres forces du même bord, pour préparer une grande réunion qui déterminera l'orientation à suivre par rapport à la suite du processus électoral. « Les deux présidents ont décidé de mettre en commun leurs efforts afin de poursuivre les contacts avec tous les autres candidats à l'élection présidentielle et les

« Les deux présidents ont décidé de mettre en commun leurs efforts afin de poursuivre les contacts avec tous les autres candidats à l'élection présidentielle et les principaux leaders de l'opposition politique en vue d'organiser, dans les meilleurs délais, une réunion visant à mettre en œuvre un plan d'actions commun pour faire échec au régime de M. Kabila et à la Céni »



Moïse Katumbi et Adolphe Muzito à Bruxelles

principaux leaders de l'opposition politique en vue d'organiser, dans les meilleurs délais, une réunion visant à mettre en œuvre un plan d'actions commun pour faire échec au régime de M. Kabila et à la Céni », rapporte le communiqué publié au terme de la rencontre entre les deux personnalités.

Pour rappel, Moïse Katumbi n'a

pas pu déposer sa candidature à la présidentielle et continue d'attendre la réponse à sa requête introduite à ce propos au Conseil d'Etat. Pour sa part, l'ancien Premier ministre, Adolphe Muzito, a vu sa candidature définitivement écartée par la Cour constitutionnelle, le 3 septembre.

Alain Diasso

Bemba et Muzito non partants!

Les arrêts de la Cour constitutionnelle, prononcés le 3 septembre tard dans la soirée, ont été défavorables pour les deux candidats dont les recours ont été rejetés respectivement pour condamnation à la Cour pénale internationale (CPI) et conflit d'intérêt avec le Parti lumumbiste unifié (Palu).

Il n'y a pas eu de surprise à la première Chambre de la Cour constitutionnelle qui statuait le 3 septembre dans la soirée, sur les contentieux des six candidats provisoirement recalés par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). La Haute Cour, comme il fallait s'y attendre, a abondé dans le même sens que le ministère public qui, dans un réquisitoire sévère d'il y a quelques jours, avait jugé non fondées les requêtes de Jean-Pierre Bemba et d'Adolphe Muzito. Ces deux candidats à la présidentielle dont les recours avaient été examinés en audience publique ont vu leurs requêtes être rejetées par la Cour constitutionnelle, confirmant la décision de la Céni qui, en liminaire, avait déclaré leurs dossiers

irrecevables. Pour le sénateur Jean-Pierre Bemba, les magistrats de la Haute Cour ont tenu compte de sa condamnation par la CPI, en mars dernier, dans une affaire annexe de subornation de témoins pour le mettre hors course de la présidentielle. La Cour constitutionnelle a estimé que l'ancien vice-président de la République démocratique du Congo est tombé sous le coup de l'article 10 de la loi électorale qui range les personnes condamnées par un jugement irrévocable, notamment du chef de « corruption », parmi les cas d'inéligibilité au scrutin présidentiel. En l'espèce, les juges ont assimilé la subornation des témoins à un fait de corruption nonobstant l'argumentaire de la défense tendant à dissocier les

deux concepts.

Autrement dit, l'audience de la CPI du 17 septembre pour rendre sa décision sur les peines à l'encontre de Jean-Pierre Bemba Gombo, Aimé Kilolo Musamba et Jean-Jacques Mangenda Kabongo dans l'affaire de subornation des témoins ne changera rien à l'arrêt définitif rendu par la Cour constitutionnelle contre le leader du Mouvement de libération du Congo. Pour rappel, Bemba et ses compagnons avaient été déclarés coupables, le 19 octobre 2016, de plusieurs atteintes à l'administration de la justice en lien avec la subornation de témoins et la sollicitation de

fausses déclarations des témoins de la défense, dans l'affaire principale de crimes de guerre et



Jean-Pierre Bemba

crimes contre l'humanité pour lesquelles le sénateur congolais était poursuivi avant d'en être acquitté.

L'autre candidat éjecté est l'ancien Premier ministre, Adolphe Muzito. Dans son arrêt, la Haute Cour évoque l'absence des preuves nécessaires pour confirmer sa démission préalable du Palu, certifiant ainsi le conflit d'intérêt qu'il entretenait avec les instances de ce parti. Le plaidoyer de sa défense n'a hélas pas suffi à convaincre la Cour par rapport à son arrêt. Quant à Samy Badibanga et Marie-Josée Ifoku, recalés par la Céni pour défaut de nationalité, la Cour constitutionnelle a déclaré leurs requêtes de recouvrement de la nationalité congolaise fondées et ordonné à la Céni de reprendre leurs noms sur la liste provisoire des candidatures pour la course à la présidentielle du 23 décembre prochain.

A.D.

RÉACTION DE JEAN-PIERRE BEMBA À SON INVALIDATION

« La Cour constitutionnelle elle-même est aux ordres du pouvoir en place »

Écarté de la course à la présidentielle par la Haute Cour, le leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) a déclaré, le 4 septembre sur France 24, être victime d'une « décision politique ».

La Cour constitutionnelle siégeant en matière de contentieux des candidatures à l'élection présidentielle a jugé irrecevable, le 3 septembre, la candidature de Jean-Pierre Bemba. La subornation de témoins pour laquelle l'ancien vice-président de la RDC avait été condamné par la Cour pénale internationale (CPI) a été considérée comme une circonstance aggravante dans l'infraction de corruption. Si la Haute Cour estime avoir dit le bon droit en justifiant l'inéligibilité du candidat Bemba, cela n'est pas le cas pour les partisans du leader du MLC qui dénoncent son

instrumentalisation.

Réagissant lui-même à son invalidation, Jean-Pierre Bemba qui intervenait sur France 24 s'est dit victime d'une « décision politique », tout en présageant une parodie d'élections au regard de l'exclusion de certains candidats de l'op-

position sur des bases plutôt sentimentales. « *Nous avons affaire à ce qui va être dans les mois à venir le choix des opposants au candidat du pouvoir en place qui va permettre simplement d'assister à une parodie d'élections, si élection aura lieu au mois de décembre* », a déclaré le leader du MLC. Il a estimé, par ailleurs, que sa candidature avait du mal à passer dès lors

que la Commission électoaire nationale indépendante (Céni) l'avait jugée irrecevable à cause de sa condamnation dans une affaire annexe pour subornation de témoins par la CPI. « *Il y avait déjà très peu d'espoir parce que dans le système actuel au Congo, la Céni avait déjà démontré qu'elle était aux ordres du pouvoir en place avec les instructions qui ont été écrites venant du gouvernement sur le choix des candidats et, à présent, nous avons clairement vu que même la Cour constitutionnelle elle-même est aux ordres du pouvoir en place* », a-t-il déclaré.

Il reste convaincu que tout cela procède d'une stratégie machiavélique du pouvoir visant

à écarter tous les candidats susceptibles de faire ombre au candidat du Front commun pour le Congo réputé très faible politiquement en termes d'assise populaire. Et d'enfoncer : « *Tout ça n'est qu'une mise en scène pour que le choix du candidat au pouvoir ne puisse pas avoir des candidats sérieux devant lui* ». En première instance, Jean-Pierre Bemba avait été condamné à un an de prison pour subornation de témoins, une peine qui fut confirmée en appel. Le 17 septembre, soit deux jours avant la publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle en RDC, la Cour fixera une peine définitive sur cette affaire connexe de subornation des témoins.

Alain Diasso

« Nous avons affaire à ce qui va être dans les mois à venir le choix des opposants au candidat du pouvoir en place qui va permettre simplement d'assister à une parodie d'élections, si élection aura lieu au mois de décembre »,

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



NORD-KIVU

Rentrée scolaire en demi-teinte à Mangina et Beni

La reprise des cours au titre de l'année scolaire 2018-2019 n'a pas été effective le 3 septembre dans les deux localités de la province, touchées par l'épidémie à virus Ebola.

La rentrée scolaire 2018-2019 a eu lieu le 3 septembre, sur toute l'étendue du territoire national. Mais dans la province du Nord-Kivu, notamment dans la ville de Beni et à Mangina, peu d'écoles ont accueilli des élèves. Selon le ministère de la Santé, cette timidité n'était pas entièrement liée à l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui sévit dans cette province depuis le 1er août. Toutefois, bien que la riposte soit organisée pour enrayer cette maladie mortelle, les mesures de prévention doivent être renforcées dans les écoles pour protéger les enfants. C'est dans ce cadre que le maire de Beni et le coordonnateur de la riposte, le Dr Ndjoloko Tambwe Bathé, ont organisé une nouvelle séance d'échange avec les syndicats des enseignants dans l'objectif de répondre à leurs préoccupations. Les deux autorités ont insisté sur les mesures à prendre dans les écoles dans le contexte de l'épidémie ainsi que le rôle et les res-

ponsabilités de toutes les parties prenantes. Durant cette période, ont-ils martelé, les enseignants doivent veiller sur les élèves pour qu'ils respectent les mesures d'hygiène, notamment le lavage des mains avec le savon ou de la cendre.

De son côté, l'Unicef, en cette période de la rentrée des classes, renforce ses programmes d'éducation dans les établissements scolaires pour contribuer à la lutte contre Ebola. Elle distribuera des thermomètres laser, des unités de lavage de mains ainsi que des mégaphones et des affiches de prévention. L'agence onusienne compte aussi former les directeurs d'école et plus de mille sept cent cinquante enseignants aux mesures de protection contre le virus, dans les zones de santé touchées. Des activités de sensibilisation à l'intention des comités des parents et des autorités locales dans chaque école concernée vont aussi être organisées. L'Unicef pré-



Désinfection d'une chambre dans un centre de santé de Mangina / Photo ministère de la Santé du 2 septembre, elle se présente comme suit : cent vingt et un cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont quatre-vingt onze confirmés et trente probables. Quatorze cas suspects

parera également les enseignants à sensibiliser tous les enfants aux bonnes pratiques d'hygiène pour contenir la propagation du virus.

S'agissant de la situation épidémiologique de la maladie à la date

sont en cours d'investigation. Un nouveau cas a été confirmé à Beni, deux nouvelles personnes sont guéries et un décès a été enregistré à Beni

Blandine Lusimana

COURBE DE LA DEMANDE DE COBALT ET DE LITHIUM

Des avis partagés sur le présumé rôle primordial de la RDC

Lors de sa récente publication sur le site scientifique «The Conversation», Ben McLellan a mis en garde l'industrie automobile internationale sur une trop forte dépendance à un seul pays, en l'occurrence la RDC, pour l'approvisionnement en cobalt.

Dans la foulée, la firme McKinsey a soutenu l'urgence de réfléchir dès à présent sur la manière de s'approvisionner si la logique du tout électrique devait se poursuivre à ce rythme effréné. En effet, en l'espace de cinq ans, le prix du cobalt a quasiment triplé. Une bonne affaire pour les pays africains producteurs comme la RDC, le Madagascar et la Zambie. Pour des institutions aussi prestigieuses que le London metal exchange, la tendance restera à la hausse. Dans cet environnement plus propice, deux pays sortent du lot : la Chine et la RDC. En effet, le géant chinois raffine plus de quarante-huit mille tonnes par an, c'est-à-dire près de la moitié du cobalt disponible sur le marché mondial. Il se trouve que le principal client de la Chine, du moins en Afrique, n'est autre que la RDC où elle a extrait, en 2015, la plus grande quantité de cobalt. Par conséquent, ce pays vient largement en tête des approvisionnements chinois de cobalt dans le monde.

Aucun autre pays n'a approché même le tiers de cette extraction.

Les potentialités en cobalt désignent la RDC comme le pays le mieux placé pour accueillir les futurs investissements lourds dans ce secteur. En effet, le pays regorge 50 à 60 % de la réserve mondiale de cette substance. Bien entendu, tout afflux des investisseurs devrait théoriquement mieux profiter financièrement au pays, avec l'augmentation des redevances suite à la révision du code minier de 2002. Des forts enjeux mondiaux poussent nombre d'experts à s'interroger sur l'avenir de l'exploitation du cobalt dans le monde. On le sait, la France et la Grande-Bretagne penchent de plus en plus sur l'abandon des véhicules à essence et diesel d'ici à 2040. Par ailleurs, l'industrie automobile mondiale se lance dans la course à la fabrication des véhicules électriques de plus en plus performants. Il se trouve que le cobalt et le lithium entrent



La RDC regorge le plus de gisements prouvés et actifs du cobalt

dans la composition des batteries des voitures électriques et des smartphones. Et la liste n'est pas exhaustive.

En partant de ces différents enjeux et autres potentialités de chaque pays, certaines firmes comme McKinsey classent la RDC comme l'un des grands piliers des révolutions futures. Elles appellent à une forte mobilisation des acteurs financiers et non financiers mais aussi de la RDC elle-même, pays qui regorge le plus de gisements prou-

vés et actifs. Pourtant, rien n'est si simple sur le terrain. En dépit d'un processus politique particulièrement désastreux sur l'image du pays à l'extérieur, plusieurs autres facteurs jouent également en sa défaveur. Il y a, par exemple, le rapport d'Amnesty international de 2017 sur les conditions effrayantes des enfants dans les mines de cobalt. Au moins 20 % de la production du pays serait, à en croire cette institution, assurée par des exploitations artisanales. Elle s'en est

prise, d'ailleurs, ouvertement à certains grands groupes comme Volkswagen, Daimler, Microsoft et Renault, pour leur hésitation à tracer l'origine du cobalt dans leur chaîne de production. Avec ou sans la RDC, conclut Ivan Glassenberg de Glencore dans un entretien exclusif accordé à Bloomberg, il y aura une pénurie d'approvisionnement en cobalt à l'avenir lorsque le marché des véhicules électriques va se déployer. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

INTERVIEW

Cathy Latiwa Amato : « Notre Fondation lutte pour l'autonomisation et l'indépendance des femmes et des jeunes filles »

La fondatrice de Latiwa development Foundation au Nigeria et en RDC détaille les activités que mène sa structure dans ces deux pays liées notamment à l'accès à une éducation de qualité, à l'amélioration des conditions de vie de la population ainsi qu'à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pouvez-vous d'emblée vous présenter à nos lecteurs ?

Cathy Latiwa (C.L.) : Entrepreneure sociale et citoyenne du monde, je suis une épouse et mère d'une fille de 5 ans. Je suis née dans les années 1980 à Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). J'ai fait mes études à Kinshasa entre le lycée Motema Mpiko pour la biologie-chimie et l'université protestante du Congo où j'ai obtenu un diplôme en droit public des organisations internationales africaines. Ensuite, j'ai pu parfaire mon cursus avec une certification en politique internationale, ressources humaines et gestion de projets en Belgique. Basée actuellement au Nigeria, je suis cheffe de projet et chargée des programmes Genre et minorités au Centre européen d'appui aux élections, ECES. Je suis la fondatrice de Latiwa Development Foundation au Nigeria, en RDC et bientôt en Belgique sous l'appellation « AfricanProdev asbl ».

L.C.K. : Quel est le point de départ de Latiwa Development Foundation et de Latiwa Art Fashion ? Des particularités existent-elles entre les deux structures ?

C.L. : Latiwa Art Fashion (LAF) est une organisation globale. Une plate-forme de femmes bénévoles et originaires de différents pays qui croient que l'on peut briller et apporter de l'espoir aux personnes dans le besoin, où que l'on soit. LAF est un moyen commun de rencontre des amoureux de l'art (cinéma, musique, peinture ...) et de la mode pour échanger sur la culture et les problèmes du quotidien dont fait face chacune à sa manière mais aussi de la société. Cette structure a permis de récolter des fonds

pour différents projets de développement. D'où la création d'une fondation, une organisation non gouvernementale dénommée Latiwa Development Foundation pour avoir une organisation capable de recevoir officiellement les donations des organisations internationales, locales, publiques ou privées, afin de réaliser des projets de développement.

Par contre, Latiwa Development Foundation (LDF DRC) est une association sans but lucratif et non confessionnelle de droit congolais, avec des objectifs correspondant à la réalité quotidienne au pays : améliorer le niveau de vie de la population: les orphelins, les personnes vulnérables et celles avec handicap ainsi que celles du troisième âge ; encourager et promouvoir l'entrepreneuriat par l'apprentissage des métiers et autres formations professionnelles ; promouvoir et renforcer les capacités d'auto-prise en charge des communautés ; promouvoir le sens de la responsabilité civile et l'éducation à la citoyenneté par la bonne gouvernance ; favoriser l'accès à l'enseignement, promouvoir l'épanouissement des nécessiteux, lutter contre la sous-alimentation et favoriser le développement social ; et éradiquer la pauvreté.

LDF DRC s'intéresse également à la situation de la femme et de la jeune fille congolaise dans la société, sa place dans le développement économique mais aussi dans la prise des décisions politiques et autres. Que faire pour renforcer les capacités, mettre à jour le système éducatif pour un Congo fort ?...Voilà les questions sur lesquelles nous réfléchissons car la jeunesse est l'avenir d'une communauté, d'une société, d'un pays. Nous devons nous soucier de l'amélioration de son sort et couper les sources qui détruisent

sa croissance personnelle, économique, éducative.

L.C.K. : En juillet dernier, vous avez organisé à Kinshasa une vente privée sur le thème «When Congo Meets Nigeria in Fashion ». Comment s'est déroulé l'événement ?

C.L. : Grâce à LAF, nous avons rassemblé, autour du thème « When Congo Meets Nigeria in Fashion » (Quand le Congo rencontre le Nigeria dans la mode, ndlr), plusieurs femmes congolaises et entrepreneures, avec leurs propres produits : Mapapa's, La Courtelle, Accessorize Mouah et Pagne de Rêve. Notre invitée spéciale a été Maureen Ikem, designer nigériane et initiatrice de la marque « Sunny Rose », après son passage à Brazzaville au Salon du pagne africain. Il s'agissait, en fait, d'une exposition et vente des vêtements et accessoires pour hommes et femmes, des pagnes, des rouges à lèvres, des sacs, des bracelets et autres... Nous avons eu l'honneur d'avoir plus de cent participants qui ont payé leurs tickets et fait des achats lors de la soirée, afin de soutenir notre projet de construction de l'école primaire Boko Mpane à Kasangulu, l'une des périphéries de la ville de Kinshasa.

L.C.K. : Justement, les 5% des recettes de cette vente privée ont été reversés pour la rénovation de cette école primaire à Kasangulu. Pourquoi ce choix ?

C.L. : Les 5% des recettes de cette vente privée ont été reversés à LDF DRC pour commencer la construction de l'école primaire. Le choix est lié à deux objectifs de la fondation : favoriser l'accès à l'enseignement de qualité et améliorer le niveau de vie de la population. En réalité, cette école est issue d'un milieu dé-

favorisé où les classes sont en paille et les enfants étudient à même le sol. L'argent versé fera partie du budget bouclé qui s'élève à 121 000\$. Nous continuons notre collecte des fonds à travers le pays et à l'étranger auprès des organisations et des personnes de bienfaisance pour qu'ensemble, nous favorisons l'éducation pour tout enfant issu de tout milieu de Kinshasa et du Congo.

L.C.K. : Quelles sont les autres activités déjà organisées dans le cadre de votre fondation en RDC ou au Nigeria ?

C.L. : LDF DRC existe officiellement depuis janvier 2018 et son agenda reprend déjà une journée d'information sur l'hygiène

bucco-dentaire et une session de renforcement des capacités des éducateurs sociaux en psychologie de l'enfant, à l'orphelinat Mama Koko de Kimbondo. La vente privée dont je vous ai parlé tantôt. Nous avons aussi soutenu d'autres activités et initiatives de nos partenaires, notamment la journée de sensibilisation aux troubles des enfants autistes, organisée par l'école Les Amis de Daniel.

Au Nigeria, où nous sommes actives depuis 2015, du point de vue de l'éducation et du renforcement des capacités, nous avons soutenu financièrement, après une collecte des fonds, l'acquisition des compétences dans les micro-finances et l'alphabetisation de plus de cent femmes déplacées de guerres et veuves du nord du pays ; nous avons formé directement à la couture, avec l'aide d'une de nos volontaires, une vingtaine de jeunes filles orphelines âgées de 15 à 18 ans. Nous sommes en phase de construction d'un atelier de couture pour dix d'entre elles. L'objectif ici est d'arriver à l'autonomisation et à l'indépendance des femmes et de la jeune fille.

Nous avons également construit des salles de classe pour une centaine d'orphelins vivant dans un orphelinat de la périphérie d'Abuja ... Du point de vue de la santé, nous avons aidé à récolter des fonds pour mille personnes vivant avec handicap d'une communauté à Abuja. Celles-ci ont eu droit à l'accès aux soins de santé dans un hôpital public de la ville. Nous avons organisé,



Cathy Latiwa

en collaboration avec l'Union européenne au Nigeria, la projection du documentaire « L'homme qui répare les femmes », autour du célèbre docteur congolais Denis Mukwenge sur la situation des femmes dans les zones de conflits à Bukavu en RDC. L'objectif était de faire un parallélisme en rapport avec les filles Chibok et la situation des femmes victimes des violences de guerre au nord du Nigeria.

La deuxième projection est celle du film britannique « Les suffragettes » qui parle des droits de vote aux femmes en Europe... L'objectif était de tirer des leçons et d'adresser des recommandations, par rapport à la participation des femmes dans le processus socio-économique mais aussi électoral et politique du Nigeria et de l'Afrique.

L.C.K. : Quels sont les projets de votre Fondation ?

C.L. : Pour l'instant, nous sommes focalisés sur la construction de l'école primaire Boko Mpane à Kasangulu. Nous effectuerons une descente après la rentrée pour offrir à ces enfants quelques fournitures scolaires. Les deux grands rendez-vous de 2019 à Kinshasa sont la sortie officielle de LDF DRC et le forum sur l'entrepreneuriat et les femmes afro descendantes. Le principe est de favoriser les échanges entre différents groupes de femmes et profiter de l'expertise des « change-makers. » Plus d'informations sur www.latiwa-artfashion.org

Propos recueillis par Patrick Ndongidi



Une activité de la Fondation au Nigeria

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Des agents de la direction générale dotés d'outils nécessaires pour le traitement des informations

Près d'une vingtaine de travailleurs ont bénéficié, du 29 août au 4 septembre à Brazzaville, d'un séminaire de renforcement des capacités sur l'utilisation de la messagerie électronique, l'introduction au Dacta center, le management et la gouvernance des systèmes d'information.

La formation animée par les responsables de la société BL Technology a concerné des secrétaires, techniciens et ingénieurs évoluant au sein de la direction générale du développement de l'économie numérique. Initiateur du projet, le directeur général de BL Technology, Bianky Bayi, pense que le but est de promouvoir le partenariat public-privé dans le domaine de l'informatique.

« Notre société a pour vocation de relever le niveau tant mieux que mal de l'informatique, notamment la partie technologique au Congo. Vous savez qu'aujourd'hui, nous sommes très en retard de tout ce qui se fait chez les autres. Donc l'idée générale est de proposer des offres à des grandes valeurs ajoutées, de mettre le Congolais au premier plan », a-t-il expliqué.

Interrogé sur le choix de cette direction générale, Bianky Bayi a indiqué que cette structure a été mise en place pour être le garant de la technologie au Congo. « Si effectivement les autorités



congolaises ont décidé de mettre

en place cette structure, nous avons un aperçu assez profond de la chose : nous savons qu'elle devrait accompagner l'administration publique dans l'informatisation. C'est pour cela que nous avons commencé à les sensibiliser aux domaines particuliers de l'informatique qui sont la gouvernance et la gestion », a conclu le directeur général de cette société d'ingénierie informatique

entreprises publiques, privées et paraétatiques au Congo et dans la sous-région.

Le directeur de la promotion de l'économie numérique, Borel Deby Gassaye, a, quant à lui, rappelé les principales missions de cette direction générale, placée sous la tutelle du ministère des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique. Il s'agit, entre autres, de mettre en

œuvre la politique du gouvernement en la matière, afin d'arrimer le pays au développement de l'économie numérique. Ceci pour mettre en chantier la politique nationale du développement de l'économie numérique, structurée en trois piliers : e-citoyen ; e-business ; e-gouv. En effet, ces piliers sont constitués en axes stratégiques, dont le renforcement des capacités.

« Seule, la direction générale ne peut pas mener à bien ses missions. C'est pourquoi, elle noue des partenariats avec des organisations œuvrant dans la promotion et le développement de l'économie numérique au Congo. Parmi ces partenaires, il y a BL Technology, qui s'est proposé de nous accompagner dans le renforcement des capacités du personnel. Ce processus de formation doit être étendu à l'endroit des agents des différentes administrations publiques, parce qu'il y a un grand projet en vue : e-administration de e-gouv », a annoncé Borel Deby Gassaye.

Parfait Wilfried Douniama

et télécom, travaillant avec des

PROJET D'APPUI À L'AGRICULTURE COMMERCIALE

Le personnel informé sur la Redd+

Un atelier organisé le 4 septembre, à Brazzaville, a permis de sensibiliser l'équipe du projet aux principes à observer, notamment dans les départements de la Sangha et de la Likouala, lors de la mise en œuvre des activités agricoles.

Spécialiste en gestion des ressources naturelles à la Banque mondiale, Aurelie Rossignol a déclaré : « Le but de cet atelier est d'initier une collaboration entre le Pdac et les autres projets qui mettent en place des activités agroforestières. Car l'agriculture a une place centrale dans la réussite de la réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation ».

Satisfait de l'organisation de cette réunion, le coordonnateur du Projet d'appui à l'agriculture commerciale (Pdac), Isidore Ondoki, a souligné que la prise en compte des principes de la réduction des émissions des gaz à effet de serre (Redd+) au moment de sélectionner les bénéficiaires des fonds à coût partagé permettra l'exécution du Pdac selon les objectifs que le gouvernement s'est fixés pour son développement économique. Il a toutefois fait remarquer : « Nous avons eu l'occasion d'apprendre que nous n'avons pas la possibilité de financer les micro-projets qui se développent dans les cellules de développement commun ».

Lancé en juillet dernier pour une durée de cinq ans (2017-2022), le Pdac vise à améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micros, petites et moyennes entreprises agroindustrielles en République du Congo.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, à plus de cinquante milliards de FCFA, ce projet contribuera de même au programme de diversification de l'économie par le développement de l'agriculture commerciale, la création d'emplois, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la substitution des importations, l'augmentation des exportations et la réduction de la pauvreté.

Lopelle Mboussa Gassia

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Le Congo et les agences onusiennes envisagent une nouvelle feuille de route

Un plan-cadre de coopération pour l'aide au développement (Undaf 2020-2022) est à l'étude, en vue d'orienter l'appui du système des Nations unies en faveur du pays.



Ingrid Ebouka-Babackas et Suze Percy Philippini

L'outil d'aide au développement à concevoir sera à son troisième cycle de programmation conjointe, en remplacement de l'Undaf 2014-2019 en cours d'exécution. Ce nouveau document sera doté, à en croire la représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Philippini, d'un budget conjoint composé des ressources propres aux agences onusiennes basées au Congo et des ressources extérieures.

Ce cadre budgétaire sera affecté aussi bien aux questions de développement qu'aux besoins humanitaires. Parmi les priorités des partenaires onusiens, l'on cite l'aide aux déplacés et aux

personnes retournées du département du Pool, aux réfugiés centrafricains installés dans le département de la Likouala ainsi que les urgences sanitaires.

Des délégués des ministères sectoriels et représentants des agences du système des Nations unies sont en conclave à partir du 4 septembre à Brazzaville pour tenter de converger leurs vues. Mais pour le gouvernement qui vient de faire voter par le parlement une loi définissant le Plan national de développement (PND) 2018-2022, le plan-cadre de coopération doit s'appuyer sur les axes prioritaires retenus dans sa politique.

La partie congolaise souhaite également que le soutien soit davantage dirigé vers le renforcement de la gouvernance dans toutes ses composantes, la réforme du système éducatif y compris la diversification de l'économie. Ce dernier volet du PND, en effet, priorise le secteur agricole, le tourisme et les industries de transformation.

« Au-delà des aspects économiques, le gouvernement reste préoccupé par le bien-être de la population et entend s'assurer que le processus prend en compte toutes les couches sociales et que les fruits des efforts sont partagés à tous. Nous sommes aussi attentifs à la préservation de l'environnement ainsi qu'à la décentralisation... »

, a insisté, à l'ouverture de l'atelier, la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas.

À noter que le PND a introduit dans ses différentes composantes les Objectifs de développement durable (ODD) de l'agenda 2030 des Nations unies. Ces ODD ont été contextualisés à travers l'identification de soixante-quatorze cibles pertinentes pour le Congo.

Fiacre Kombo



MASOLO+
DES FORFAITS
ACCESSIBLES À TOUS

65 Min

1000 FCFA / 3 Jours

30 Min

500 FCFA / 1 Jour

10 Min

200 FCFA / 1 Jour



Du nouveau avec les forfaits **MASOLO + !!!**
DES TARIFS UNIQUES POUR TOUS

Activez votre forfait **MASOLO+ 1, 3, 7 ou 30 jours** et bénéficiez des forfaits les plus stables et les plus accessibles au Congo.

N'attendez plus, composez ***121*1*2#** pour découvrir le reste de nos forfaits.

LE RESEAU DES SMARTPHONES

Composez ***121*1*2#**

FORUM CHINE-AFRIQUE

L'ONU appelle à un développement durable inclusif

A Beijing, le patron des Nations unies, Antonio Guterres, a plaidé pour la poursuite d'une « mondialisation juste » et la promotion d'un « développement qui ne laisse personne de côté ».

« Ensemble, la Chine et l'Afrique peuvent unir leurs potentialités combinées pour des progrès pacifiques, durables et équitables au bénéfice de toute l'humanité. Il est important que la coopération pour le développement actuel et à venir contribue à la paix, à la sécurité et à la construction d'une 'communauté d'avenir partagé pour l'humanité' », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, s'adressant aux dirigeants africains et chinois réunis à Beijing.

Le chef de l'ONU a, cependant, souligné cinq domaines « cruciaux » pour la réussite du partenariat sino-africain. « Une coopération plus étroite entre la Chine et l'Afrique peut déboucher sur

un développement durable, respectueux de l'environnement et résilient en Afrique, qui englobe d'abord les personnes qui accusent le plus grand retard », a-t-il affirmé.

Pour Antonio Guterres, le soutien financier et technologique au développement des infrastructures est essentiel tout comme le renforcement des capacités commerciales. « Les pays africains commencent à réaliser le potentiel de la zone de libre-échange continentale historique » qui a été signée plus tôt cette année, a-t-il dit, ajoutant que le renforcement des systèmes nationaux de données peut aider ces pays à formuler des politiques et à stimuler la prise de décisions.

Miser sur la coopération Sud-Sud

S'il s'est dit convaincu que « la coopération Sud-Sud est fondamentale pour une mondialisation équitable », Antonio Guterres a rappelé que la croissance spectaculaire de ce partenariat entre pays émergents « n'élimine pas la nécessité de mettre en œuvre les engagements Nord-Sud », notamment ceux pris dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba.

À Beijing, le chef de l'ONU a exhorté la Chine et l'Afrique à promouvoir des politiques budgétaires durables qui, selon lui, constituent un pilier essentiel du développement durable. « Nous devons tous travailler ensemble pour garantir la viabilité financière du développement de l'Afrique. Il est impératif que nous soutenions l'Afrique à la fois pour préserver et créer un espace budgétaire pour les investissements », a-t-il prévenu, martelant sur la nécessité d'un « effort mondial concerté » pour lutter contre l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et les flux financiers illicites. Des priorités de lutte contre la corruption envers lesquelles se sont engagés les pays



Antonio Guterres

africains lors du sommet de l'Union africaine au début de l'année.

Aider l'Afrique à faire face au changement climatique

« Un avenir durable pour la Chine, l'Afrique et le monde signifie un développement respectueux du climat et résilient au changement climatique. La Chine est aujourd'hui un leader mondial des solutions climatiques. Il est important qu'elle partage ses avancées avec l'Afrique pour permettre au continent de dépasser le développement polluant traditionnel en faveur de la croissance verte. Et aussi, d'aider

l'Afrique à s'adapter au changement climatique et à renforcer sa résilience aux impacts que les Africains ont si peu contribué à créer », a dit Antonio Guterres, rappelant que ce dernier couplé à la dégradation de l'environnement multiplie les risques, en particulier pour les États fragiles et les régions vulnérables. Le secrétaire général a affirmé que l'ONU continuera d'appuyer le partenariat Chine-Afrique et, plus largement, la coopération Sud-Sud, « afin que toutes les nations - en Afrique et au-delà - puissent bénéficier d'un développement durable et inclusif ».

Josiane Mambou Loukoula

« Ensemble, la Chine et l'Afrique peuvent unir leurs potentialités combinées pour des progrès pacifiques, durables et équitables au bénéfice de toute l'humanité. Il est important que la coopération pour le développement actuel et à venir contribue à la paix, à la sécurité et à la construction d'une 'communauté d'avenir partagé pour l'humanité' »

BÉNIN

La caution pour l'élection présidentielle portée à 250 millions FCFA

La polémique s'est enflée le 4 septembre dans le pays, au lendemain du vote par le parlement du nouveau code électoral, qui a fait passer la caution de quinze millions à deux cent cinquante millions FCFA pour concourir à la magistrature suprême en 2020.

Le nouveau code, adopté par les députés de la majorité présidentielle, fixe la caution pour l'élection présidentielle à 10% du montant maximum des frais de campagne plafonnés à 2,5 milliards FCFA, soit deux cent cinquante millions FCFA. Elle était jusqu'à présent de quinze millions FCFA. Deux cent quarante-neuf millions FCFA sont également demandés par liste de candidats pour les élections législatives (contre 8,3 millions auparavant).

La prochaine élection présidentielle se tiendra en 2020 alors que les législatives auront lieu en 2019. Le garde des Sceaux, Séverin Quenum, a déclaré que le Bénin « mérite d'être réformé ». « Nous avons des susceptibilités ou des suspicions qui sont réciproques. Le temps est venu de les transcender pour

que ce Bénin (...) se développe », a-t-il déclaré à la presse, à l'issue du vote du parlement.

Le Bénin, petit pays d'Afrique de l'ouest avec onze millions d'habitants, compte plus de

« Nous avons des susceptibilités ou des suspicions qui sont réciproques. Le temps est venu de les transcender pour que ce Bénin (...) se développe »,

deux cents partis politiques enregistrés et le président de la République, Patrice Talon, avait annoncé des mesures d'assainissement du paysage politique. Cosme Hounkponou, ancien militant politique qui veut être candidat à la prochaine élec-

tion législative, estime pour sa part que « les nouvelles dispositions visent à freiner la pagaille ». « Les partis bien structurés n'auront aucune difficulté à payer ces cautions », a-t-il dit.

Les députés de l'opposition ont cependant tous voté contre cette réforme qu'ils accusent d'être « taillée sur mesure ». Le président Talon, homme d'affaires avant de s'engager en politique, est l'une des plus grandes fortunes du Bénin. Pour Léonce Hounbadji, fondateur du Parti pour la libération du peuple, « c'est un complot contre la jeunesse », ajoutant: « Nous aurons désormais un parlement des riches et un président de la République hyper puissant ».

« Cela met à mal l'unité nationale », soutient-il. Selon le nouveau code électoral, les anciens présidents de la République peuvent être candidats.

AFP

RESIDENCE ARCHANGE À POINTE-NOIRE

Location des chambres équipées et climatisées avec un point cuisine A partir de 10 000 francs Cfa la nuitée au quartier SIAFOUMOU non loin de la clinique du Dr Mongo
Contact : 06 820 00 73 / 06 652 75 29
E-mail : mesmin.tambika@hispeed.ch
Site web : résidence archange. jimdo.com



RECHERCHE DE LA PAIX EN CENTRAFRIQUE

Les antibalaka accusent le gouvernement de fragiliser les efforts de l'Union africaine

Le groupe armé, aile Ngaïssona, a dénoncé les rencontres parallèles de Khartoum à l'initiative des Russes et du Soudan. Il accuse le pouvoir de double langage qui, selon lui, ne favorise pas le retour de la paix.

Après l'accord du 10 mai signé en marge du forum centrafricain de réconciliation en 2015, les antibalaka aile Ngaïssona se sont inscrits aussitôt dans un processus politique et disent attendre le DDRR. Leur position est contraire à l'aile soutenue par Mokom jusque-là considéré comme un partisan de Nairobi. C'est dans ce contexte qu'ils ont fustigé l'attitude du gouvernement qui, officiellement, dit ne pas soutenir l'initiative de Khartoum mais dans les

faits l'approuve.

La déclaration du porte-parole du gouvernement, Ange Maxime Kazaguy, est loin de rassurer certains groupes armés qui voient la coïncidence comme une manœuvre de faire échec à la feuille de route de l'Union africaine. «La méthodologie du travail de l'Union africaine est appréciable et au moment où les groupes armés doivent harmoniser les points de vue, que Khartoum est venu faire de l'intrusion, nous te-

nons à préciser que cette approche n'engage en rien les antibalaka, dont Edouard Patrice Ngaïssona est le coordonnateur », a indiqué Dieudonné Ndomaté, chargé des opérations de ce groupe armé.

Il appelle à l'adhésion au processus de paix ainsi qu'à l'accélération du DDRR. « Nous attendons tous la mise en œuvre du DDR, qui jusque-là n'avance pas comme nous l'avons souhaité et selon les conclusions de Bouar. Nous estimons que tous les points sont discutables et par la même occasion, nous rejetons l'idée du Rassemblement centrafricain décidé à Khartoum », a-t-il lâché.

Les conclusions de Khartoum rejoignent la feuille de route de l'Union africaine, alors que sur les cent quatre points harmonisés et remis au chef de l'Etat, Faustin Archange Touadera, ceux de Khartoum n'y figurent pas.

«La méthodologie du travail de l'Union africaine est appréciable et au moment où les groupes armés doivent harmoniser les points de vue, que Khartoum est venu faire de l'intrusion, nous tenons à préciser que cette approche n'engage en rien les antibalaka, dont Edouard Patrice Ngaïssona est le coordonnateur », a

Des groupes armés créent une plate-forme commune

Le Rassemblement centrafricain a été mis en place le 28 août dernier, à l'issue des discussions de Khartoum initiées par la Russie.

Dans la capitale soudanaise, Nourredine Adam, Abdoulaye Hissene, Ali Daras, Maxime Mokom et Mahamat Al-Khatim ont joué sur la fibre du rassemblement d'où la mise en place de leur plate-forme. Le Rassemblement centrafricain, selon le document final dit « déclaration d'entente », est créé pour rapprocher les points de vue des Antibalaka et des ex-Séléka dans la dynamique du dialogue porté par l'Union africaine.

Les principaux leaders des groupes armés opérationnels en Centrafrique se sont engagés, dans leur déclaration d'entente, à « transmettre au panel de l'initiative de l'Union africaine avec ampliation aux partenaires de la République centrafricaine, un manifeste de revendications conjointes », lit-on au point 7 du document.

Au moment où la plate-forme des groupes armés se créait dans la capitale soudanaise sous l'égide de la Russie, à Bouar dans le nord-ouest de la République centrafricaine, le panel de l'Union africaine réunissait quelques leaders de groupes armés pour échanger sur de possibles revendications. Bien que les participants à la rencontre de Khartoum aient rattaché leur démarche à celle de l'Union africaine, le parallélisme entre les deux initiatives semble patent. Un leader politique du FPRC parle de « deux initiatives qui risquent de s'entrechoquer dans l'avenir ». Cette inquiétude est partagée par la presse écrite nationale qui, très favorable à la démarche russe, dénonce ce qu'elle appelle « les manœuvres de l'Union africaine ».

RJDH

" Enfin au CONGO ! "



Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ LES BIENVENUS ! "











- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

🌐 www.condor.dz

BRÈVES

NIGER

L'Union européenne (UE) a versé une aide de près de 13,775 milliards de francs CFA au pays pour l'aider dans la lutte contre l'émigration clandestine vers l'Europe et le trafic d'êtres humains, pour la « sécurité intérieure » et la gestion des frontières. L'UE promet un autre versement au cours du quatrième trimestre de 2018. Début juillet, le président nigérien, Mahamadou Issoufou, avait jugé « pas suffisant » ce fonds fiduciaire de 1,8 milliard d'euros mis en place par l'UE pour lutter contre les migrations clandestines. Selon les statistiques européennes, environ 90% des migrants d'Afrique de l'ouest traversent le Niger sur leur parcours vers la Libye et l'Europe. Pour lutter contre les passeurs, Niamey a voté en 2015 une loi très sévère rendant leurs crimes passibles de peines pouvant aller jusqu'à trente ans de prison. L'armée a multiplié les patrouilles contre les migrants.

LIBERIA

Le Liberia et la Chine ont signé, le 1er septembre, deux accords de financement d'un montant global de cinquante-quatre millions de dollars pour la construction de deux viaducs à Monrovia et pour une aide alimentaire d'urgence. Le président chinois a promis de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines, en particulier ceux énoncés dans le programme national de développement du gouvernement libérien axé, entre autres, sur le développement des infrastructures, la réduction de la pauvreté, la santé, l'agriculture et l'éducation. Pour sa part, le dirigeant libérien a exprimé sa gratitude pour l'appui précieux de la Chine, en particulier l'aide désintéressée dans la lutte du Liberia contre l'épidémie d'Ebola.

LIBYE

Quelque 1 825 familles ont été déplacées par les combats opposant depuis le 27 août dernier des milices rivales près de Tripoli. Un tiers des familles coincées dans les combats a refusé de quitter les maisons par crainte d'actes de pillage et de vols. Après une pause de quelques heures, les combats ont repris le 4 septembre en fin de matinée, au sud de la capitale libyenne, peu avant la tenue d'une réunion sous l'égide de l'ONU, à laquelle ont été invitées « toutes les parties concernées ». La tâche de la Manul s'annonce ardue compte tenu du nombre de belligérants impliqués dans des combats qui ont fait au moins cinquante morts et cent trente-huit blessés, selon un dernier bilan officiel. Les combats opposent des groupes venus de Tarhouna et Misrata (ouest) à des groupes armés tripolitains théoriquement sous l'autorité du gouvernement d'union nationale.

CAMEROUN

Un audit dont une partie du contenu a été publiée par le Fonds monétaire international (FMI) a relevé que mille milliards de FCFA d'arriérés dus par le gouvernement camerounais ont été apurés, sans qu'on ne puisse trouver les documents qui ont servi de base à ces règlements. A côté de cette incompréhension, le FMI révèle aussi que près de 1,6 milliard de FCFA de dette intérieure, dont des documents existent, n'ont pas fait l'objet de prise en compte dans le système comptable. Dans ses conclusions, l'audit a retenu l'équivalent de 182,7 milliards de FCFA au titre des arriérés de la période 2000 à 2017, dont seulement 176,4 milliards ont été validés à la fin 2017. L'audit avait recommandé d'apporter une réponse pour une meilleure production des rapports sur la comptabilité publique. Sur le sujet, le gouvernement n'a pas fait de commentaires.

SÉNÉGAL

Start Network, un réseau mondial constitué d'une quarantaine d'organisations humanitaires nationales et internationales, a annoncé qu'il mettra en place une police d'assurance pour couvrir les risques liés à la survenance de la sécheresse au Sénégal. A travers ce mécanisme, ces organisations humanitaires pourront mobiliser plus rapidement des financements afin de secourir et d'indemniser les victimes lors de la survenance de la sécheresse et non après le passage de celle-ci. Cette police d'assurance permettra aux agriculteurs et à leurs familles de protéger le bétail et d'autres biens de valeur avant que les effets les plus dévastateurs de la sécheresse ne se fassent ressentir. Start Network pourrait aider plus de deux cent mille personnes grâce à des indemnités en espèces et aussi par la mise en place de projets nutritionnels ou agricoles.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

SANTÉ PUBLIQUE

Le CNLS et l'Onusida lancent le processus d'élaboration du plan de prévention du VIH/sida

Un comité technique composé d'acteurs nationaux et des partenaires extérieurs aura pour mission d'élaborer le document.

L'élaboration du nouveau plan fait suite à un constat de négligence dans les traitements entraînant l'élévation des taux d'infections estimés entre six mille et douze mille cas par an, alors que le pays s'inscrit dans la dynamique de zéro décès, zéro infection pour atteindre les objectifs fixés de concert avec le Fonds mondial.

C'est ce qui inquiète le Dr Patrick Eba, directeur pays de l'Onusida qui souhaite que ce plan soit vite élaboré pour permettre à la Centrafrique et ses partenaires d'avoir une politique efficace dans la prévention du VIH, sans lequel les bailleurs hésiteront à mettre la main dans la poche pour soutenir toute action de lutte contre le sida. « Cette rencontre a été importante pour nous tous pour

lancer, au niveau national, le processus d'élaboration du plan de prévention du VIH. Aujourd'hui en RCA, chaque année on estime qu'entre six mille et douze mille personnes sont nouvellement infectées par le VIH/sida. Cela est une crise. La prévention est en crise car nous n'arrivons pas à agir et à réduire le nombre de nouvelles infections », a-t-il martelé.

Quant au Dr Wilfried Nambéi, coordonnateur du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), ce plan servira de base à son organe d'œuvrer efficacement dans la prévention de cette maladie. « Ce document qui sera élaboré grâce à l'appui financier de nos partenaires nous servira de bréviaire pour empêcher de nouveaux

cas d'infections, dans l'optique de réduire le nombre de nouvelles infections et de traiter ceux qui sont déjà infectés », a-t-il souhaité.

Il a déclaré aussi que c'est l'insécurité dans le pays qui encourage les cas d'infections surtout chez les femmes et jeunes. « Nous savons que nous sommes affectés par une crise politico-militaire qui a conduit à de déplacements massifs de la population. Cette population ne doit pas être laissée pour compte. Nous devons l'atteindre et lui porter les services dont elle a besoin pour réduire la transmission du VIH et c'est vers cet objectif que nous travaillons », a-t-il conclu.

Ce plan de prévention qui sera rédigé par le comité technique sera officiellement présenté le 3 décembre prochain en marge de la journée mondiale de lutte contre le sida.

LUTTE CONTRE LE VIRUS D'EBOLA

Le dispositif de prévention maintenu à Mougoumba

Le niveau de l'alerte contre la maladie au sud du pays, à la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC) reste élevé. Chaque personne en provenance de ce pays est astreinte à se soumettre aux exigences des agents de la santé.

Partageant la frontière avec la RDC où la maladie à virus Ebola a été déclarée, la République centrafricaine et l'Institut Pasteur de Bangui sensibilisent aux mesures préventives mais aussi mettent en place des dispositifs le long de la rivière Oubangui qui se montrent en-

core efficaces selon le constat du RJDH.

Tous les passagers venant de la RDC sont soumis à passer chez le personnel de santé qui dispose du matériel approprié, à savoir pulvérisateurs des bagages, tensiomètres pour le prélèvement de température. Le lavage des mains avec de l'eau imbibée de chlore est obligatoire.

Même si aucun cas n'est détecté en ce moment, la prudence est de mise, selon Marcel Pounoungou, hygiéniste-colorateur au centre de Mougoumba.

« Nous travaillons de 6H à 20 h tous les jours. Un planning de rotation du personnel est établi pour éviter qu'il y ait des intrus dans la ville. Nous sommes dotés en matériel approprié pour le contrôle quotidien de tous les mouvements fluviaux », a-t-il assuré.

Le niveau de l'alerte est maintenu dans un contexte où le gouvernement entend déployer tous les efforts de coopération pour faire front contre la maladie à virus d'Ebola.

RJHD

COMMUNIQUE

Le cabinet GKM GRANT THORNTON CONGO porte à la connaissance du public ses nouvelles coordonnées :

POINTE-NOIRE :

-Adresse physique : Tour MAYOMBE (à compter du 15 septembre 2018)
Avenue Charles de Gaulle - 9ème étage
-Adresse courriel : secretariatpnr@cabinetgkm.com
-Tél : +242 06 511 07 31 / 05 571 32 77 / 06 655 48 31

BRAZZAVILLE

-Adresse physique : Hôtel LEDGER
-Adresse courriel : secretariatbv@cabinetgkm.com
-Tél : +242 06 511 07 28 / 06 666 64 82

Pointe-Noire, le 20 août 2018
André GOMEZ-GNALI
Associé - Directeur Général

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Trois institutions signent une convention pour revaloriser les échanges scientifiques

Le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) et l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Oceac), ainsi que l'Université Marien Nguabi (UMNG) ont signé, le 04 septembre à Brazzaville, la convention de partenariat pour faciliter et intensifier les échanges scientifiques, techniques et en ressources humaines entre ces institutions académiques.

Selon les termes dudit accord, cette convention permettra de valoriser les diplômes délivrés dans le cadre du master en santé publique du Ciespac, et d'établir les échanges d'enseignants-chercheurs, des personnels techniques et administratifs en fonction des besoins spécifiques. Pour conforter l'œuvre de ces institutions académiques, la convention prévoit également d'organiser conjointement des modules de formations spécifiques, et de promouvoir la standardisation des programmes ainsi que la recherche pluridisciplinaire.

« L'université s'engage à accompagner le Ciespac dans le processus d'arrimage au Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (Cames), lequel fait office d'instance supranationale d'homologation et d'accréditation des

diplômes », a déclaré le professeur Jean Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien-Nguabi.

Ajoutant que : « notre université se réjouit de coopérer avec une institution sous-régionale afin de permettre l'intégration des étudiants sur le marché de l'emploi et d'améliorer leur compétitivité dans l'enseignement supérieur ».

Les responsables de ces institutions académiques sont également déterminés à développer des échanges dans la surveillance épidémiologique des maladies et la riposte. Ils vont de même amplifier un réseau d'échanges des différents travaux de recherche.

Au Ciespac, la signature de cette convention se déroule à quelques semaines des soutenances des étudiants de la première promotion en master en santé publique.

« Nous osons croire que la vie de cette convention ne restera pas au stade de signature, mais que ses objectifs seront mis en œuvre de façon effective et in fine arriveront le Ciespac au Cames », a indiqué le docteur Manuel-Nso Obiang Ada, secrétaire exécutif de l'Oceac.

Bien avant la signature de cette convention, le Ciespac à travers son directeur participait déjà aux enseignements, aux jurys de soutenance des mémoires et des thèses à la Faculté des sciences de la santé.

Pour sa part, le Professeur Pierre Marie Tebeu, directeur du Ciespac, a réitéré les missions fondamentales de l'institution sous-régionale qu'il dirige. Ainsi donc, le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale se charge, entre autres, d'éditer un bulletin d'information bimestriel, de veiller au contenu et à la stratégie de la formation au bénéfice des étudiants et, enfin, d'œuvrer pour des actions communautaires, d'ouvrir une infirmerie ainsi qu'un laboratoire au grand public.

Fortuné Ibara

TRANSPORT FLUVIAL DANS LA ZONE CICOS

Les armateurs mal préparés aux aléas de la navigation

Selon une enquête réalisée par la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), il n'y a pas encore de réglementation appropriée en ce qui concerne les opérations proprement dites.

Les usagers de la navigation sont soumis à différentes formalités aux ports et points d'accostage. La multiplicité des contrôles par les différents services commis aux ports résulte de l'absence d'un cadre réglementaire en la matière.

Dans la zone Cicos, la réglementation du transport fluvial est très libérale, tant au niveau des principes qu'à celui de la pratique. Le déficit ou le délabrement du cadre réglementaire dans les pays membres devient un problème de société. D'abord parce que les difficultés et les abus actuels sont les revers du dynamisme positif de la population. Ensuite, parce que l'harmonisation de la réglementation en matière de transport fluvial devient impérative pour la Cicos afin de susciter un engouement de la part des investisseurs potentiels désireux de faire le transport par voie d'eau et de sécuriser la profession.

Signalons qu'en République du Congo, le gouvernement dispose d'un plan national de transport qui place les infrastructures de communication comme ossature d'un développement socioéconomique durable. Le transport fluvial en est un des piliers majeurs.

Guillaume Ondzé

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 10/2018 /MEPSA/UCP-PRAASEDRECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE EN EDUCATION POUR L'ENQUETE SUR LES INDICATEURS DE PRESTATION DE SERVICES
(SERVICE DELIVERY INDICATORS) DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

1. Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. Une partie de ces fonds sera utilisée pour financer les prestations d'un Cabinet spécialisé en éducation pour l'enquête sur les indicateurs de prestation de service (service delivery indicators) dans le secteur de l'éducation en République du Congo.

2. Cette étude sur les indicateurs de performances a comme objectifs spécifiques de : mesurer les indicateurs de prestation de service du secteur de l'éducation en matière de compétences et de connaissance des prestataires ; du niveau d'effort fourni par les prestataires ; de la disponibilité des infrastructures et des ressources essentielles. Elle permettra aussi de mieux comprendre les dynamiques au sein des ménages qui impactent la qualité de l'éducation

3. Les services comprennent, entre autres : i) de collecter des données de haute qualité sur les écoles, leurs ressources, leurs infrastructures, leur personnel (pédagogique et administratif), les élèves, et leurs ménages ; ii) de produire une base de données apurée de l'ensemble des données collectées et ; iii) d'archiver l'ensemble des données ainsi que leur documentation.

4. Le Cabinet (bureau d'études ou firme) qui sera chargé de cette étude doit être légalement constituée depuis au moins 10 ans et :

- Avoir au moins cinq années d'expériences en matière de recherche qualitative et quantitative ;
- Avoir au moins cinq années d'expérience confirmées en matière de conception, conduite, analyse et rapportage d'enquêtes dans le domaine de l'éducation ;
- Avoir une expérience avérée en matière d'enquête d'envergure nationale ;
- Avoir une bonne connaissance sur la problématique du secteur « Education » au Congo ;
- Avoir la maîtrise avérée du logiciel d'entrée de données CS-Pro, ainsi que son utilisation démontrée lors d'une enquête récente ; avoir des compétences sur le

traitement et l'analyse de données sur les logiciels spécifiques (SPSS, STATA...);

- Avoir une équipe multidisciplinaire ayant des références professionnelles en matière d'enquête ;
- Disposer des ressources matérielles et de personnels clés (Chef de mission, Responsable du Secteur éducation ayant des connaissances du système d'éducation primaire, superviseurs d'enquête, personnel de terrain ou agents enquêteurs, statisticien et/ou informaticien spécialiste en gestion de bases de données) pour garantir la qualité de l'étude.

Profils et compétences du personnel du Cabinet

a) - Personnel clé

Chef de mission

- Un master en sciences sociales ou un domaine apparenté est préférable.
- 10 années d'expérience au moins dans la gestion de collecte de données d'enquêtes de grande envergure est essentielle. Des expériences antérieures avec des enquêtes dans les écoles ou de suivi des dépenses publiques seraient un avantage.
- Au moins 5 années d'expérience avec les mécanismes d'assurance-qualité (gestion des travaux de terrain, masques de saisie) est requise.
- Une capacité avérée de gérer les communications entre les différentes parties prenantes (gouvernement, organisations non-gouvernementales, académiques).
- Compréhension du secteur de l'éducation de la République du Congo avec une expérience de collaboration avec le gouvernement est requise.

Statisticien

- Un diplôme en statistique ou domaine apparenté ;
- 10 ans d'expérience professionnelle dont cinq ans en matière d'élaboration des questionnaires et de conduite des enquêtes ;
- Compréhension du secteur de l'éducation de la République du Congo avec une expérience de collaboration avec le gouvernement est requise.

Superviseurs des enquêtes par secteur

- Une maîtrise dans un domaine de l'éducation, dans les sciences sociales ou des domaines apparentés est essentielle.
- Au moins 5 années d'expérience dans la collecte de données dans le secteur éducation est fortement préférée.
- Une expérience avérée d'enquêtes et de gestion d'équipes et contrôle-qualité est essentielle.
- Une connaissance du contexte national et sectoriel est essentielle.
- La capacité de parler les langues locales de zones de travail est essentielle.
- Une expérience antérieure avec des enquêtes dans les écoles, ou de suivi des dépenses publiques serait un avantage.

Gestionnaire des données

- Au moins une maîtrise en statistiques ou un diplôme en économie, sciences sociales ou domaine apparenté avec une dimension quantitative poussée est essentielle.
- Une maîtrise de la saisie des données et la capacité d'organiser la saisie pour qu'elle soit efficacement et correctement faite est essentielle.
- Une expérience avérée de la saisie et d'apurement des données d'enquêtes.
- Une maîtrise avérée de CSPro est requise : le gestionnaire devra pouvoir apporter des modifications simples au programme CAPI (changement de modalités et de sauts) ainsi que gérer tout problème simple qui pourrait survenir lors de la saisie et confrontation des double-saisies.

b) Personnel d'appui

Agents enquêteurs (à recruter au plan local (niveau départemental) sur la base d'un processus transparent, dont les résultats seront validés par le PRAASED et la Banque Mondiale.

5. L'unité de Coordination du PRAASED invite les candidats (bureau d'études ou firme) admissibles à mani-

fester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessous en constituant leur dossier comme suit : copie des documents de création de la structure ; descriptions des missions similaires réalisées (et/ou contrats analogues ou attestations de bonne exécution), disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission (copie des diplômes et CV indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés) et les preuves de leurs connaissances du milieu.

6. Un Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (SOC), en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011, révisée en juillet 2014.

7. Les Consultants (Bureaux d'études) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

- de 8 h à 16 h 00 : de lundi à vendredi.
8. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés ou transmis sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 20 septembre 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de Recrutement d'un cabinet spécialisé en éducation pour l'enquête sur les indicateurs de prestation de service » :
UNITE DE COORDINATION DU PRAASED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO,
Coordonnateur du PRAASED
Adresse : sis au No 134 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY,
en face du CHU, à côté de l'UNESCO,
E-mail : praaseducp@gmail.com,
Téléphone : 06 621 38 33, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 03 septembre 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

MUSIQUE SACRÉE

L'album «7 victoires» bien reçu par le Ponténégrins

Berger Dimina a confié, le 3 septembre, être satisfait de l'accueil réservé à son oeuvre, la toute première. Un fait favorisé, d'après lui, par une bonne communication et par le concert destiné à sa présentation.

L'album a été mis sur le marché du disque congolais au début du mois d'août. Il comporte sept titres, notamment «Kiluntsi» (effusion du Saint Esprit), «L'union», «Losambo» (la prière), «Mon âme à Jésus», «Na bomoyi na ngai» (dans ma vie), «Moi je chante Jésus» et «Le roi des rois». L'œuvre réalisée par la maison BD production a été officiellement présentée le 26 août, au cours d'un concert organisé à Suéco par le label Group Elikia Congo basé à Pointe-Noire. Berger Dimina s'est dit surpris par la réaction du public venu nombreux qui s'est montré très réceptif et enthousiaste, chantant avec lui

en chœur du début jusqu'à la fin du spectacle. « Je pensais que je devais me produire devant un public venu assister et découvrir l'album. Au lieu de cela, il a participé au spectacle et chanté toutes les chansons au même moment que moi, alors qu'en montant sur scène, je me disais que le public ne les connaissait pas encore », a-t-il déclaré, très ravi.

La prestation de Berger Dimina a commencé timidement à cause des problèmes de sonorisation avant de prendre sa vitesse de croisière dès l'exécution du deuxième titre, «L'union», qui a mis

« Je pensais que je devais me produire devant un public venu assister et découvrir l'album. Au lieu de cela, il a participé au spectacle et chanté toutes les chansons au même moment que moi, alors qu'en montant sur scène, je me disais que le public ne les connaissait pas encore »,



Berger Dimina lors du concert de présentation de l'album «7 victoires»

la salle en ébullition. La chanson parle du mariage, une institution divine, s'appuyant sur la parole biblique, à savoir « Que nul ne sépare ce que Dieu a uni ».

Le public a eu droit à un bonus avec l'exécution de «Buni na musila» (que dois-je faire pour avoir la vie éternelle), un titre qui ne figure pas dans l'album mais que l'artiste a tenu à faire découvrir. «J'ai été inspiré à un moment proche du spectacle. Le fond théologique de cette chanson m'a interpellé d'abord moi-même, parce que je ne pouvais pas chanter la victoire sans parler d'abord de la repentance », a expliqué Berger Dimi. Donnant les raisons du succès de son spectacle, il a estimé que cela a été possible grâce à la bonne communication qui a été faite sur l'activité et sur le produit, un

aspect important que les autres artistes devraient aussi prendre en compte pour mieux se faire connaître et promouvoir leurs produits. «Je m'attendais à quelque chose mais pas à ce niveau», a-t-il confié. A cela s'ajoute la stratégie mise en place du ticket acheté qui donnait droit à l'album «7 victoires».

Une prestation réussie qui lui a valu une invitation à Dolisie. Une occasion pour lui d'aller faire découvrir son album dans la troisième ville du pays. « A la fin du concert, j'ai été contacté par un frère qui habite Dolisie et qui a été satisfait et intéressé par le spectacle. Il nous a invités à aller chanter dans cette ville », a indiqué Berger Dimi. Notons que ce concert a connu la participation d'autres artistes et groupes de musique sacrée tels les chorales Voungou, Yindoula, Bala Bakia et Les merveilles de Dieu, Didier Nsiloulou et David Silouvangui. L'activité a été précédée d'une conférence de presse qui a eu lieu le 25 août au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

SEMAINE DES CULTURES URBAINES

L'Institut français du Congo relance la manifestation

L'activité va se dérouler du 8 au 15 septembre, à Pointe-Noire, pour permettre au public de découvrir l'émergence de nouvelles formes artistiques.

Fort du succès remporté lors des éditions précédentes, l'Institut français du Congo (IFC) a décidé de relancer la semaine des cultures urbaines dans la ville. L'objectif est de mettre en avant les différentes facettes de ces cultures et d'encourager à la découverte, au partage et à l'échange. Bien que présentes, les cultures urbaines restent peu visibles et méritent d'être mises en lumière à travers un événement fédérateur, la semaine des cultures urbaines.

Cette nouvelle saison est parrainée par Teddy Benzo, un artiste bien connu dans l'univers musical congolais. Au programme, de nombreux spectacles pluri-

disciplinaires parmi lesquels des battle de danse, des concerts, des ateliers de création, soirées slam, rencontre-débat et autres.

L'événement sera également marqué par le concert de sortie de l'album de Big Tyger. Accompagnant régulièrement sur des grandes scènes Teddy Benzo, un de ses mentors, l'artiste surfe entre rap et dance hall, n'hésitant pas à emprunter une touche américaine dont il est fortement influencé. Le public aura cette chance de le découvrir à travers ce concert.

Pour l'IFC, la culture est un facteur essentiel de cohésion sociale et d'émancipation citoyenne. En organisant cette activité, l'IFC s'engage quotidiennement pour faire vivre et partager la culture dans la ville de Pointe-Noire tout en tournant ses actions vers sa jeunesse. Notons qu'aujourd'hui, l'univers du hip-hop et de la culture urbaine ne cesse de surprendre et d'éveiller les curiosités. A travers la semaine des cultures urbaines, l'IFC donne à la population ponténégrine la possibilité de découvrir de nouveaux talents locaux évoluant dans l'ombre.

Hugues Prosper Mabonzo



GESTION DES FRONTIÈRES

Charles Nganfouomo présente la situation du Congo

Dans le cadre du programme indicatif régional du onzième Fonds européen de développement, le ministre délégué chargé de la décentralisation a fait l'état des lieux des frontières du pays, le 4 septembre à Brazzaville, à la mission de formulation du programme-frontières de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC).

Dans son exposé, Charles Nganfouomo a informé la délégation de la CEEAC du travail déjà réalisé par le Congo dans le domaine des frontières, les difficultés rencontrées ainsi que l'état des besoins actuels. Il a indiqué que la mission va appuyer le Congo dans la mise en œuvre de son programme-frontière qui prendra en compte toute la délimitation et la démarcation des frontières avec les Etats voisins, notamment l'Angola, le Gabon et la République démocratique du Congo.

Le ministre délégué a, en outre, informé la mission de tout ce qui a été fait par la Commission des frontières mise en place en décembre 2017, concernant les travaux



Les deux délégations lors de l'échange (Adliac)

de cartographie.

Il a également évoqué le dossier que le Congo a présenté aux Nations unies concernant ses frontières maritimes, ce qui a notamment permis au

pays d'être au même niveau que les autres Etats de la sous-région qui ont déclaré leurs frontières maritimes à cette organisation.

Relevant les difficultés,

Charles Nganfouomo a laissé entendre qu'elles se situent à différents niveaux. Il a, par exemple, signifié que pour bien délimiter et démarquer les frontières, une bonne

cartographie est requise or les cartes dont dispose le Congo sont anciennes et ont été élaborées sur la base des observations. « Il se pose aujourd'hui le problème d'actualisation de ces cartes », a-t-il souligné.

Le ministre a ajouté qu'en partenariat avec l'Angola, le Gabon et la RDC, le Congo identifie présentement certains points frontaliers observés sur le terrain et le travail mené conjointement par les trois pays a permis de produire dix-huit cartes. Le Congo, a-t-il insisté, entend compter sur l'appui multiforme apporté par la CEEAC et la GIZ, organe technique chargé de la délimitation des frontières, dans la réalisation de ses programmes.

Jean Jacques Koubemba

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

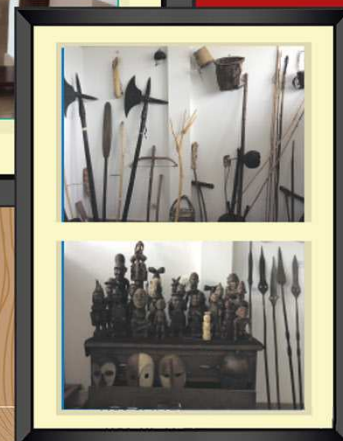
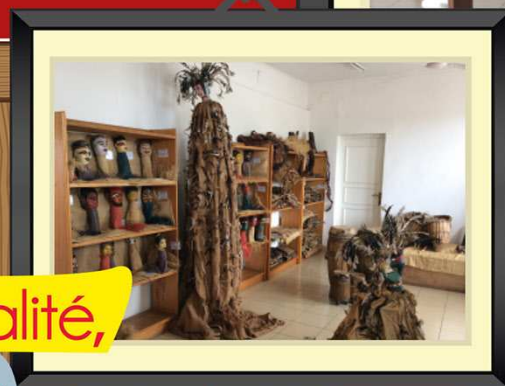
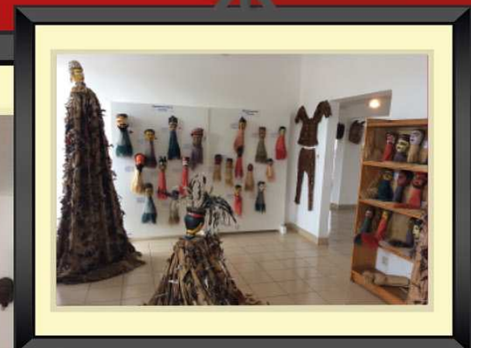
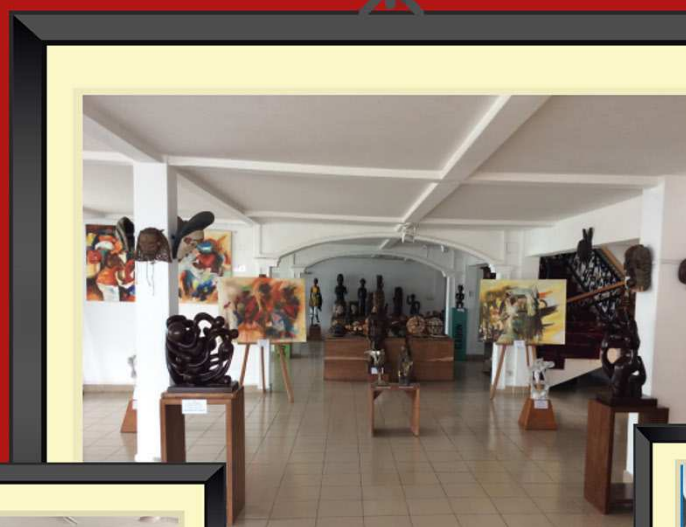
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PROGRAMME DES OBSÈQUES DU ROI MAURICE INTSILAMBIA décédé le samedi 11 août 2018 au village Itaba

Du dimanche 12 août au 6 septembre 2018

- Louanges des chefs par les griots de la contrée
- Animation culturelle ;
- Visite individuelle par les notables ;
- Réception individuelle par les gendres, beaux-frères, amis et connaissances.

Vendredi 7 septembre 2018

- Grande concertation avec les notables et dignitaires du royaume Téké.

Samedi 8 septembre 2018

- Exposition du catafalque au public ;
- Danses traditionnelles par les associations culturelles invitées.

Dimanche 9 septembre 2018

- 7h00 : animation culturelle ;
- 9h00 : louanges des chefs par les grands griots de la contrée ;
- 10h00 : arrivée et réception sous applaudissements nourris de Son Excellence Monsieur le président de la République Denis Sassou N'Gusso et Madame.



AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE NUMERO D'ANNONCE : BZV-2018-022

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Chauffeur

Grade du Poste : FSN-03 (Grille salariale des employés de l'Ambassade des Etats-Unis)

DATE D'OUVERTURE: vendredi 24 août 2018; DATE DE CLOTURE: vendredi 07 septembre 2018

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des Etats-Unis recherche un (1) individu ayant un brevet d'études du premier cycle ou équivalent, un niveau acceptable de la langue anglaise (Niveau 2) et une bonne maîtrise de la langue française (Niveau 3) pour transporter le personnel de l'Ambassade des Etats-Unis et les visiteurs officiels de manière confortable, sûre et efficace.

L'intéressé doit être disponible pour répondre aux urgences et aux tâches imprévues par le biais d'une rotation régulière de 10 heures et servir d'expéditeur de voyages en cas d'absence du titulaire pour faciliter le passage des visiteurs officiels à travers les environnements hostiles. Un an d'expérience en tant que Chauffeur est requis pour le poste. L'intéressé doit avoir un permis de conduire en cours de validité.

Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:

<https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs>.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHRJobs@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTEES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut effacer l'amour, l'affection et le souvenir d'un être cher.

5 septembre 2011 - 5 septembre 2018.

Voici déjà sept ans jour pour jour qu'a disparu de façon inopinée notre frère, époux, père, oncle et grand-père, officier des Forces armées congolaises à la retraite, le lieutenant Dominique Blaise Epongola. En cette date de triste anniversaire, les enfants Epongola, son épouse, les familles Mokongo et Bodzala prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

À cet effet le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu aura lieu ce 5 septembre 2018 à 11h00 au cimetière privé Bouka et une messe de repos de son âme sera dite le dimanche 9 septembre 2018 à 6 h00 en l'église Sainte-Marie-de-Ouénézi à Brazzaville.

Que son âme repose en paix. Papa, merci pour tout et nous ne t'oublierons jamais.

NÉCROLOGIE

Les familles Ossoka et Omboua ont le profond regret d'annoncer à Mme Yvonne Issakoyeleyo à Ossonga (Owando), Arnaud Mandza, les familles Owonda, Boma et Donga, Clarisse Wando à Oyo, les parents amis et connaissances le décès brutal de Nestor Assounga, survenu le 23 août, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 120, rue Mbé Talangaï, quartier Manhattan. Référence : arrêt manguier grand lavage, rue Ndolo.

La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



À L'ATTENTION DES CITOYENS RUSSES RÉSIDANT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo que les élections parlementaires supplémentaires seront organisées :

- le 08 septembre 2018 à Pointe-Noire: 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», arr. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie),

- le 09 septembre 2018 à Brazzaville au

Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral à côté du supermarché Casino.

Coordonnées de la commission électorale :

Tel. 05-550-30-14,

E-mail: amrussie@yandex.ru.

La participation de tous est vivement souhaitée !

AVIS

La société Word Leader Solution crée votre société en 48h, RCCM en 24h, Scien et Sciet en 48h NIU en 5 jours.

Contact : 06 920 90 02.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

La Mancha sur la bonne dynamique

Le club ponténégrin a conservé sa deuxième place au classement provisoire, en infligeant, le 3 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, une défaite d'un but à zéro au Club athlétique renaissance aiglons (Cara).

Le match clôturait la 26e journée de la compétition. Après avoir battu les Diables noirs et l'Etoile du Congo, La Mancha a fait tomber Cara, un autre gros du championnat, amenant ainsi son compteur à cinquante-six points, soit trois de moins que l'AS Otoho, l'actuel leader.

L'équipe d'Oyo garde la tête du classement avec cinquante-neuf points après avoir écrasé, à Owando, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (3-0), creusant par la même occasion l'écart qui la séparait avec les Diables noirs. Les Diablotins, contraints au partage de points par le FC Kondzo (1-1), ont d'ailleurs perdu leur



La Mancha de Pointe-Noire/Adiac

troisième place au profit de l'AC Léopards de Dolisie. Les Fauves du Niari se sont contentés de l'essentiel à Ma-

dingou devant la Jeunesse sportive de Talangai (1-0). Ils comptent cinquante-trois points soit un de plus que

les Diables noirs. Malgré sa défaite, le Cara a conservé sa cinquième place avec quarante points mais reste tou-

tefois sous la menace de l'AS Cheminots qui a battu Saint-Michel de Ouenzé (1-0).

Après trois matches sans succès, l'Etoile du Congo a retrouvé le bonheur en s'imposant devant Patronage Sainte-Anne (2-0). Sa position au classement provisoire n'a pas changé. Avec ses trente-quatre points, elle reste derrière la JST (trente-six points). L'Interclub est revenu à la hauteur de Tongo football club (trente points) en lui infligeant une défaite de 2-1. Nico-Nicoyé a soigné lui aussi son compteur (dix-neuf points) en dominant V Club Mokanda (1-0).

James Golden Eloué et Luc Jonathan Moubeti (stagiaire)

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le Cara va défier le Raja de Casablanca en quarts de finale

Le représentant congolais recevra, le 14 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'équipe marocaine en match aller pendant que la manche retour est prévue dans une semaine, au Maroc.

La Confédération africaine de football a procédé, le 3 septembre, au tirage au sort des quarts de finale de la 15e Coupe de la Confédération. Le représentant congolais n'a pas été gâté par ce tirage. Il disputera le ticket pour les demi-finales face au Raja de Casablanca, trois fois vainqueur de la Ligue des champions (1989, 1997 et 1999), une fois vainqueur de la Coupe de la Confédération (2003) et une fois vainqueur de la super coupe (2000). Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), quant à lui, a pour meilleure performance la Ligue des champions remportée en 1974. C'est pour la première fois que les deux formations se croisent. Ce ne sera pas, par contre, le premier déplacement des Aiglons au Maroc. Leur dernière prestation dans ce pays s'était soldée par un échec. Le Cara y avait été battu (0-3) par Mas de Fès au tour préliminaire de la Coupe de la Confédération 2017, avant de gagner la manche retour (2-0).

Le Cara qui recevra à domicile devrait faire le paquet en vue d'effectuer le déplacement de Casablanca avec un avantage conséquent. C'est, d'ailleurs, ce qui l'avait sauvé en seizièmes de finale, lorsqu'il affrontait Union sportive Ben Guerdane de la Tunisie.

Le club congolais avait gagné à Brazzaville (3-0) avant de perdre en terre tunisienne (1-3). Il a souvent pris le meilleur face aux clubs du Maghreb à Brazzaville. En 1974, lors de la finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions, les Aiglons avaient battu Ghazh El Mahailah (4-2) avant de confirmer leur domination en Egypte (2-1). En 1982, au premier tour de la Coupe d'Afrique des clubs champions, le Cara avait dominé USK d'Alger (1-0) avant de s'incliner au retour (0-2). Ce rappel obligera les Aiglons à hausser leur niveau de jeu devant le Raja, donné favori de cette double confrontation. Avec beaucoup d'engagement et de détermination, le Cara peut espérer soulever les montagnes en commençant par Brazzaville, puis à Casablanca. Il suffit d'y croire.

Les autres combinaisons

Rayon Sport (Rwanda) - Enyimba (Nigeria)

Al Masry (Egypte) - USM Alger (Algérie)

Vita Club (RDC) - RS Berkane (Maroc)

J.G.E. et L.J.M.

DÉPARTEMENT DU POOL

Démarrage officiel du ramassage des armes

Mille huit-cent soixante-quinze armes et munitions de guerre sont déjà collectées sur les trois mille attendues, selon les données techniques communiquées à la Commission ad hoc mixte et paritaire (Camp) de suivi de l'accord de Kinkala, le 4 septembre, par les professionnels, lors de la visite des centres de collecte.

L'opération a connu sa vitesse de croisière depuis le message lancé, le 29 août dernier, depuis Vinza, par l'ex-chef rebelle, Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi. De Kinkala en passant par Mbandza-Ndounga, Mindouli, Kinkémbou, Loulombo et Kindamba où la Camp s'y est rendue, l'engouement des ninjas nsiloulous a été ressenti.

Chaque arme étant remise en échange d'argent, les ex-combattants, hommes comme femmes, affluent dans les centres d'identification et de collecte prévus. A en croire les chefs de centre, mille huit-cent soixante-quinze armes à feu ont déjà été remises à ce jour. Ces

armes sont de divers types, notamment des fusils d'assaut du genre PMAK, des grenades, des fusils de chasse calibre 12 ainsi que des munitions.

« A la lecture des fiches qui nous ont été présentées par les armuriers sur place, 1 875 armes ont été déjà collectées dans les six centres que nous avons visités, contre trois mille attendues. Selon les organisations habilitées, nous sommes au-delà de 50%, ce n'est pas rien. Il nous reste les centres de Kimbédi, Madia, Kibouendé, Vinza et Goma Tsé-Tsé », a précisé le président de la Camp, Séraphin Ondélé, à l'issue de la

ronde des centres de collecte. Pour la plupart des ex-combattants, c'est une occasion offerte au département du Pool pour qu'il recouvre la paix et la sécurité. « La guerre est finie, notre département a retrouvé la paix, c'est pour cette raison que nous sommes venus massivement rendre les armes que nous détenions en échange d'argent et cela nous fera du bien. Nous voulons renoncer à la guerre car elle a énormément détruit notre département », a témoigné Melgish Kimbémbé, un jeune ninja rencontré à Mindouli. Dans certains sites, le nombre d'armes non collectées étant encore important, le président de la Camp a souhaité que l'opération soit prolongée de deux semaines afin de permettre à tous les ninjas de les déposer.

Rappelons que le ramassage des armes figure parmi les points saillants de l'accord de cessez-le feu et de cessation des hostilités signé le 23 décembre 2017, entre le gouvernement et les représentants du pasteur Ntoumi. C'est elle qui ouvre la voie à la réinsertion et réintégration, une autre phase qui va démarrer très bientôt.

Firmin Oyé



Quelques armes collectées à Kinkala, présentées le 4 septembre à la Camp/Adiac